

Multirécidivistes

N° de dossier—Date de la sentence

1	09.01.1964
2	05.02.1973
3	21.09.1973
4	25.06.1969
5	11.10.1963
6	18.03.1970
7	23.05.1952
8	21.08.1952
9	06.09.1968
10	12.03.1976
11	17.10.1974
12	03.10.1962
13	18.12.1968
14	01.06.1977
15	15.02.1972
16	12.01.1968
17	14.12.1970
18	03.04.1967
19	29.05.1964
20	11.07.1975
21	12.05.1969
22	25.06.1964
23	13.02.1970
24	02.02.1965
25	21.05.1970
26	01.12.1969
27	23.09.1971
28	07.04.1966
29	11.10.1967
30	19.06.1972
31	22.11.1963
32	14.11.1973
33	12.12.1956
34	02.10.1967
35	25.09.1966
36	06.04.1971
37	17.02.1961
38	18.02.1974

Délinquants dangereux

N° de dossier—Date de la sentence

1	06.02.1981
2	17.11.1981
3	11.08.1980
4	14.07.1981
5	23.11.1978
6	29.02.1980
7	30.09.1980
8	18.12.1980
9	15.05.1981
10	22.03.1979
11	29.11.1978
12	19.05.1981
13	02.03.1979
14	12.12.1980
15	29.05.1980
16	21.09.1981
17	27.02.1980
18	31.03.1978
19	02.03.1979

Travaux de la Chambre

[Français]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, auriez-vous l'obligeance de mettre en discussion la question n° 3462 marquée d'un astérisque?

[Texte]

*LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Question n° 3462—**M. Young:**

1. La Société canadienne des postes a-t-elle l'intention de déménager son service philatélique d'Ottawa à Antigonish?

2. Combien de personnes handicapées a) physiquement b) mentalement, le service emploie-t-il présentement?

3. Prend-on des mesures pour offrir un autre emploi à ces personnes et, le cas échéant, lesquelles?

[Traduction]

M. Smith: Madame le Président, toutes mes excuses mais le secrétaire parlementaire qui a cette réponse semble avoir disparu. Peut-être pourra-t-on répondre à la question la semaine prochaine.

Je demande madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Smith: J'invoque le Règlement, madame le Président. Des consultations ont eu lieu entre les parties et je crois que nous avons convenu de débattre le bill S-25 et de lui faire franchir toutes les étapes aujourd'hui.

M. Nielsen: Madame le Président, la Chambre a convenu de passer au bill S-25, mais un élément très important a été laissé de côté par le secrétaire parlementaire. Nous avons consenti à ce que le projet de loi franchisse les trois étapes aujourd'hui à raison d'un orateur par parti.